



Delai de prescription pour condamner ex conjoint a rembourser

Par **melcha**, le **01/02/2016** à **20:48**

Bonjour

Mon conjoint a divorcer d'une précédente union en 2000. marier sous la communauté du partage, madame est partie en laissant plus de 50 000 euros de dettes.

c'est mon conjoint qui a été condamné en 2006 a payer la totalité des dettes car Mme se déclarer insolvable

Mon conjoint a finit de payer en 2011.

Depuis 2013 madame travail ..

Mon conjoint peut il encore entamer une procédure pour se retourner contre madame afin qu'elle rembourse une partie de la somme?

N 'est ce pas trop tard? quels sont les délais de prescriptions?

Merci bien